

Entre Nous

N° 41
Janvier 2000



Photo : Studio Yvon, Châtel

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - B.P. n°34 - 74390 CHATEL

Le conseil d'administration m'ayant chargé de la présidence de votre association, je me dois de vous donner des indications sur les actions que j'envisage au cours du prochain exercice.

Avant tout, je me fais un plaisir d'exprimer ma reconnaissance à MM. Flandin et Waché, mes prédécesseurs, pour ce qu'ils ont accompli au cours de leurs mandats : M. Flandin qui, avec M. Budin, fonda, créa, organisa, développa, consolida notre association et M. Waché, qui accepta ce lourd héritage et le continua. Il me revient de poursuivre leur action.

J'ai l'intention de donner à celle-ci deux grands axes principaux : **OUVERTURE** et **DÉVELOPPEMENT**.

• **Ouverture** : non seulement il faut éviter que nos adhérents puissent avoir l'impression que nos décisions sont prises par un cercle restreint d'initiés, mais il faut aussi qu'il y ait un courant d'échanges permanent entre les responsables et les membres de notre association. Différentes mesures seront prises à cet égard (voir l'interview plus loin dans ce bulletin). Le but recherché est que notre association soit un carrefour d'échanges venant de tous les membres, de telle façon que chacun se sente participant à sa marche en avant. Ceci suppose une responsabilisation dont il faudrait que chacun prenne conscience. Si je suis prêt à pareille aventure, qui nécessitera un grand travail, c'est parce que je formule l'espoir qu'assez nombreux seront ceux qui participeront à ce mouvement. Que les talents se révèlent et que leurs porteurs se déclarent, dans des domaines divers d'activités telles que sportives, culturelles, même juridiques et autres... Ils seront les bienvenus !

Le mot du président

• **Développement** : il y a à Châtel environ 3 000 logements de propriétaires comme nous. Notre association compte 640 membres. Un objectif total de 1 000 à atteindre en deux ou trois années paraît raisonnable. Pourquoi se développer ? D'abord parce que la communauté des propriétaires peut apporter quelque chose à chacun d'eux ; ensuite parce que sa représentativité sera d'autant plus grande :

1 000 propriétaires qui auront contribué et contribueront pour une bonne part à la prospérité de Châtel, c'est important... Enfin, parce que certains intérêts vitaux doivent pouvoir être débattus avec les autorités par ceux qui y ont investi tout ou partie de leur patrimoine. Dans un esprit de responsabilité évoqué ci-dessus, que chaque adhérent parvienne à convaincre de devenir membre un ami, un voisin de Châtel non encore inscrit ! Imaginez que nous arrivions à 1 000 ou même 1 200 et nos avis, pour autant qu'ils soient bien étudiés et solides, ne pourront qu'être respectés.

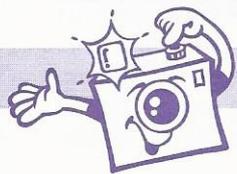
Ce sont ces deux idées maîtresses que nous garderons à l'esprit durant les prochains mois :

- ouverture : n'hésitez pas à nous écrire vos idées, vos propositions, vos remarques... et à convaincre des membres potentiels de nous rejoindre ;
- développement : l'objectif 2000 = 1 000.

Je suis convaincu que votre aide assurera le succès de notre association.

Le président, **A. JADOT**, à votre service

- In this "Editorial", the president states the will :
1. to be openminded : the association must be a meeting point for exchange of opinion on how the association is progressing and how are defended the interests of owners of flats and chalets ;
 2. to develop the association in number of members and in kinds of activities. These two main goals will only be achieved with the full collaboration and help of each member.



Résultats du concours de photos 1999 de l'A.A.R.C.A.

Thème : "Les vieux chalets du Val d'Abondance"

Grand succès pour ce concours et beaucoup de très belles photos exposées et agrandies par l'A.A.R.C.A. (exposition de ces photos durant toute l'année à l'Office de tourisme de la Chapelle-d'Abondance). Parmi les quinze prix, nous avons noté que quatre résidents de Châtel avaient été primés : 2° prix, Mme Heissler ; 6° prix, Mme Dziak ; 9° prix, Mme Siffer ; 11° prix, M. Brand. Qu'ils reçoivent toutes nos félicitations !

Le thème choisi pour cette année est "Les monuments historiques dans le Val d'Abondance". Sur simple demande adressée à M. Royer, 275 chemin de la Brosse, hameau de Chante-Coq, 91640 BRIIS-SOUS-FORGES, l'A.A.R.C.A. vous fera parvenir le règlement complet du concours, ainsi qu'un bulletin d'inscription. A présent, tous à vos appareils et préparez le concours de 2000 !

... Pensée ...
"Le tic-tac des horloges,
on dirait des souris
qui grignotent le temps"
Alphonse ALLAIS

Interview du président



Après l'assemblée générale du 28 décembre, Mme C. a rencontré le nouveau président et lui a posé quelques questions.

Nous relatons ci-dessous ses questions et les réponses.

■ **Mme C.** : "Dans votre intervention très courte, peut-être trop courte, lors de l'assemblée générale, vous avez indiqué les deux grands axes qui guideront votre action et celle de votre conseil d'administration, à savoir ouverture et développement. Pourriez-vous nous donner quelques précisions à ce sujet ?"

Le président : "Merci, Madame, de me donner l'occasion de développer quelque peu les idées que j'ai seulement esquissées à la réunion !

Ouverture d'abord : dans nos sociétés démocratiques, il est indispensable de promouvoir la participation et, quand je parle de participation, c'est dans un double sens ; à savoir de permettre à nos adhérents de donner leur avis et d'en débattre, mais aussi d'être co-responsables de la marche de l'association ; que nos adhérents ne soient pas seulement des "consommateurs", mais aussi des "acteurs". Qu'ils nous fassent connaître leurs talents et qu'ils les mettent au service de l'association... Nous attendons leurs suggestions et propositions ! Nous souhaitons multiplier les activités d'été et d'hiver pour rendre les séjours à Châtel encore plus agréables, plus variés et plus porteurs de joies saines - sans pour autant épiéter sur les activités organisées par les instances locales - qui sans doute seront heureuses de ce concours supplémentaire."

■ **Mme C.** : "Quels moyens comptez-vous employer pour réaliser ces objectifs ?"

Le président : "Il y en a plusieurs :

1. Ouvrir une rubrique "Courrier des lecteurs" dans notre bulletin d'information et même donner l'occasion à ceux qui n'ont pas la connaissance courante de la langue française de s'y exprimer en anglais. A cela, deux conditions : d'abord que le ton soit courtois et non agressif ; ensuite, si suggestions il y a, de mesurer au préalable et approximativement l'impact budgétaire de celles-ci. Il faut que les suggestions restent compatibles avec nos statuts et nos moyens.

2. Essayer de multiplier les types d'activités afin de provoquer les rencontres. Pour cela, il faut que nos adhérents se proposent pour les organiser.

3. Nous envisageons de faire un sondage afin de mieux connaître l'intérêt que portent nos adhérents à notre organisation, à nos activités, à notre bulletin d'information, aux améliorations souhaitées pour Châtel, etc. Nous le réaliserons en deux étapes : d'abord établir le questionnaire ; dans ce but, nous demandons à nos adhérents, toujours dans l'esprit d'ouverture, de nous envoyer les questions qu'ils souhaitent y voir figurer.

4. Mise à jour des statuts qui, sur certains points, méritent une légère révision, sans toutefois en modifier l'objet fondamental, mais profiter de cette occasion pour expliquer à nos adhérents comment fonctionne l'association et comment ils pourraient intervenir dans son organisation.

Voilà quelques exemples et il y en a encore d'autres... Mais restons réalistes et le reste sera pour plus tard...

■ **Mme C.** : "Et le développement, qu'entendez-vous par là ?"

Le président : "Essentiellement le développement des activités et du nombre d'adhérents. Pour les activités, cela fait partie de l'ouverture que je viens d'évoquer. Pour le nombre d'adhérents, je pense que, comme il est indiqué dans mon éditorial, l'objectif de 1 000 est raisonnable, mais il suppose un réel mouvement de la part de chacun de nos membres. C'est pourquoi sera joint à la carte de membre un prospectus rappelant les objectifs de notre association et un bulletin d'adhésion destiné à un adhérent potentiel ami ou voisin à Châtel ou même ailleurs.

J'espère pouvoir attendre du plus grand nombre qu'il convainque un non-adhérent de s'inscrire. Il est permis de rêver : si nous étions 1 100, 1 200... Je ne pense pas que des décisions intéressant les résidents pourraient être prises au niveau local, sans que nous ayons l'occasion d'émettre un avis et de convaincre les responsables de la justesse de notre position. Donc, il faut obtenir un grand mouvement de la part de nos adhérents. C'est un pari difficile, mais il faut le faire.

■ **Mme C.** : "Votre conclusion ?"

Le président : "Vous savez, les nuits sont faites pour se reposer, mais les jours notamment pour avancer. Châtel est un merveilleux village où tant de choses agréables sont possibles ! Finalement, ce que je souhaite concrètement, c'est que chacun de nos adhérents ait toujours hâte d'y revenir car là, il y "fait bon vivre"."

■ **Mme C.** : "Souhaitons donc le succès de notre association !"

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de cette réunion, la préparation de l'assemblée générale était à l'ordre du jour, avec des sujets importants. A la suite de cet ordre du jour ont été votés les membres du conseil d'administration ci-après :

M. André JADOT	Président
M. Gérard VAN LOO	Vice-président
Mme Monique SEGAL	Trésorière
Mme Christiane SIFFER	Secrétaire
M. Jean-Louis WACHÉ	Administrateur
M. Paul RIVAT	Administrateur
M. Georges SEGAL	Administrateur
Mme Jeannette VILTER	Administratrice
Mme Francine MARTIN	Administratrice
M. Albert FLANDIN	Président d'honneur



Permettez-nous de vous rappeler la cotisation annuelle de 110 F. A la date de parution de ce bulletin, un assez grand nombre de nos adhérents ne l'ont pas encore réglée.

Nous vous remercions à l'avance de votre diligence à vous en acquitter.

La trésorière

M. Flandin présente - à titre personnel - à tous les adhérents de notre association, connus et inconnus, ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année



COMPTE RENDU

de l'ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE du 28.12.1999

CETTE année, une assistance d'environ quatre-vingts personnes, moins nombreuse que les années précédentes vu les mauvaises conditions météorologiques, avait répondu à l'invitation du président **Jean-Louis Waché**. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié la présence de **M. Yvon Chaloyard**, premier adjoint et représentant **M. Crépy**, actuellement alité, **MM. Ruffet et Girard**, de la S.E.M.L., et **Mlle Vernaz**, employée de la mairie et spécialiste des impôts locaux, **M. Jean-Louis Waché** donne lecture de son rapport moral. Il dresse un bilan précis des actions entreprises au cours de l'année, fait état des nouveautés des forfaits de ski ainsi que des nouvelles installations mains libres, désapprouve le développement constant et démesuré des constructions à Châtel, apprécie les bonnes relations avec l'Office de tourisme, cite les manifestations organisées durant cette année, et présente les projets des activités pour cet été : tournoi de pétanque, balade facile en V.T.T., excursion à la fondation Gianadda à Martigny, rencontre au mois d'août dans un restaurant d'altitude et balade pédestre dans la montagne. Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Jean-Louis Waché laisse la parole à **Gérard Van Loo**, qui dévoile son programme pour l'an 2000, avec le neuvième trophée de ski qui aura lieu le 17 février et une sortie dans la Vallée Blanche pendant le week-end de Pâques.

Le trésorier, **M. André Jadot**, présente les comptes, commente les résultats de l'année en cours, très précis, distribués à l'ensemble des assistants et explique l'augmentation de la cotisation à **110 F**. Les comptes ont été approuvés par le commissaire aux comptes, **M. Bertrand Yves** ; soumis au vote, les comptes sont approuvés et votés à l'unanimité. L'élection des trois nouveaux membres, **Mmes Ségal, Vilter et Martin**, fit l'objet d'un vote à l'unanimité. M. Jean-Louis Waché, qui souhaite se retirer, présente le nouveau président, **M. André Jadot**, et lui laisse la parole. M. Jadot définit les deux axes dans lesquels il voit le futur de l'association : l'ouverture et le développement, l'un allant avec l'autre, et il aimerait que chacun des adhérents soit responsable de la masse de l'association. Ce sont les deux axes principaux qu'il envisage pour l'année future et ceux et celles qui peuvent et souhaitent faire quelque chose pour multiplier les activités de l'association peuvent présenter leur candidature ; ils seront reçus avec beaucoup de plaisir !

Le dialogue s'installe ensuite dans la salle avec les responsables. Les questions furent nombreuses, malgré quelques attaques fort compréhensibles. Les participants et les responsables de l'association apprécièrent le nouveau décor et les aménagements sonores et de sécurité de la nouvelle salle de la Châtellaine.

Cette réunion se termina vers 20 h par un apéritif et un convivial échange de vœux.

La secrétaire,
Christiane
SIFFER

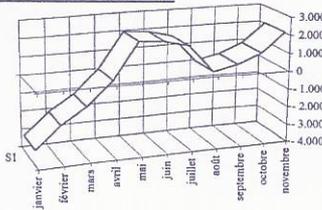
Résultat de l'exercice 1998-1999

	Budget initial p.m.	Dépenses réalisées	Dépenses à prévoir	Total dépenses	F.F.	€ (1 euro = 6,55957 F)
Bulletin d'information						
Impression	24 000	22 607		22 607		3 446
Routage	4 200	1 669		1 669		255
Affranchissement	7 600	6 605		6 605	30 881	1 007
Frais administratifs						
Photocopies	2 000	256		256		39
Fournitures de bureau	250	1 265		1 265		193
Affranchis. hors B.I.	4 000	5 359	150	5 509		840
Téléphone et fax	4 200	3 148		3 148		480
Imp. cartes de membre	2 000	1 182		1 182	11 360	180
Loisirs						
Accueil (apéritifs, vins)	2 500	3 121		3 121		476
Trophée : organisation		1 711		1 711		261
Trophée : lots	6 000	2 936		2 936		448
Trophée : S.E.M.L.	2 500	1 950		1 950		297
Trophée : photos		300				
Trophée : notes de frais		200			9 717	
Frais commerciaux						
Publicité	2 300	2 291		2 291		349
Abonnements journaux	305	305		305		46
Assurances	1 445	1 062		1 062		162
Remb. cotisations	150	610		610	4 268	93
Frais bancaires						
		110		110	110	17
Frais généraux						
Déplacement C.A. et de bureau	3 500	6 729		6 729		1 026
Location bureau	1 250	1 235		1 235		188
Location salle de réunion	1 200	1 200		1 200		183
Dons, gratifications...		200		200	9 364	30
Divers						
Transit		1		1	1	0
RECETTES						
Cotisations				64 200		9 787
Prod. financiers				3 000		457
Remb. participation frais				542		83
TOTAL RECETTES				67 742		10 327
Résultat de l'exercice 98-99						
				2 041		311

SITUATION FINANCIÈRE

Solde au 15.12.1998	2 677,70
Total dépenses au 30.11.1999	- 65 551,31
Total recettes au 30.11.1999	66 062,31
Augmentation carn. épargne	- 2 500,00
Dépenses à prévoir	- 150,00
TOTAL des ACTIFS au 30.11.1999	538,67
SICAV	30 558,00
Caisse d'Épargne	27 747,29
Solde compte banque	538,67
TOTAL	58 643,96

ÉVOLUTION MENSUELLE du résultat de l'exercice 1998-1999



Les débats

M. Josuah est satisfait d'avoir reçu à l'entrée le résultat de l'exercice 1998/1999, mais il souhaiterait que le rapport moral soit lui aussi distribué avant l'assemblée générale. **M. Waché** a fait un maximum pour donner les informations et à sa connaissance, dans une association, le rapport moral n'est pas distribué avant l'A.G. Longue intervention de **M. Chaloyard** qui remercie **M. Waché**, avec lequel la communication se développe correctement. Des questions sur les constructions et le P.O.S. lui sont posées. Il répond que le P.O.S. peut se modifier après enquête publique ; le maire a plein pouvoir. Plusieurs résidents se plaignent du trop grand nombre de constructions, d'où une mauvaise conception des routes et du stationnement. Actuellement à Châtel, il y aurait 18 000 lits ; il serait question d'obtenir 24 000 lits ! Un choix est à faire : ou rester un petit village comme Vacheresse ou s'agrandir, comme Châtel, mais avec des inconvénients. Châtel a une densification trop importante à certains endroits.

M. Josuah : Où en sont les projets de la station d'épuration ? Après quelques problèmes avec les autres communes, le 11 décembre 1999, ces projets sont repartis sur les mêmes bases, c'est-à-dire une station d'épuration regroupant les trois communes. Le propriétaire du terrain n'étant pas d'accord, ou il acceptera à l'amiable ou alors une procédure devra être lancée (avec une attente de trois à quatre ans).

Nettoyage de la Dranse : il se fait un nettoyage par an, grâce à des bénévoles ; **M. Chaloyard** invite les résidents à y participer.

Un terrain vers le Kandahar donne l'aspect d'une décharge publique. Il sera demandé une fois de plus au propriétaire du terrain d'enlever ces détritiques.

Les pistes dans le village disparaissent ; la municipalité envoie les skieurs en dehors du village. La Savonnette appartient à des propriétaires privés qui, suite à des pertes d'argent, ont décidé d'arrêter. La Vonnes a été rachetée par la S.E.M.L., mais un propriétaire terrien ne donne pas le droit de passage ; procédure en cours qui devrait se terminer dans un an ou deux.

Qu'en est-il de la liaison entre Vonnes et le Linga ? Des travaux ont été faits pour permettre aux skieurs de faire la descente dans de meilleures conditions. Les projets avancent (liaison Super-Châtel/Linga, Combes vers Linga par Forgne (piste noire), une boucle de ski de fond de vingt kilomètres (Plaine-Dranse par Bassachaux) et une boucle vers Chauv-Fleurie.

Mlle Vernaz donne des explications sur la fiscalité à Châtel et répond avec beaucoup de précisions aux questions qui lui ont été posées et propose aux résidents qui ont des questions qu'ils viennent la voir dans son bureau à la mairie de Châtel, ou bien qu'ils lui téléphonent.

Une demande a été faite par écrit sur le fait qu'il est regrettable que les enfants ne puissent être accueillis à la garderie. Cette garderie a été financée par la C.A.F. et celle-ci ne peut accueillir qu'une douzaine d'enfants réservée aux seuls Châtellans. Une autre garderie plus grande est prévue pour plus tard.

M. Ruffet nous informe que le système mains libres est en place mais que malheureusement, une pièce étant manquante, le système ne fonctionne encore pas correctement (cette pièce doit arriver mi-janvier).

9^e TROPHÉE des RÉSIDENTS de CHATEL



Stade du Linga - Jeudi 17 février 2000



COURSE

- Elle se déroulera sur le stade de slalom du Linga.
- En cas de très mauvaises conditions météorologiques, elle pourra être reportée ou annulée.
- Elle consiste en un slalom géant de douze à quinze portes.
- Elle sera tracée, contrôlée et chronométrée par l'E.S.F. et le Ski-Club de Châtel.
- Les temps pourront être homologués pour l'obtention des flèches.



INSCRIPTIONS

- Les catégories seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits dans chaque tranche d'âge et de leur niveau de ski (flèche) ; pour cela préciser lors de l'inscription :
 - le sexe ;
 - l'année de naissance ;
 - le niveau de ski : flèche d'or, vermeil, argent, bronze, fléchette ou absence de niveau officiel.
- La course est réservée aux résidents propriétaires **adhérents de l'association à jour de leur cotisation** et à leur famille. L'adhésion ou le règlement de la cotisation pour les éventuels retardataires sera possible le jour de la course.
- Le montant de la participation est de **20 F par concurrent né avant le 01.01.1983**. Le règlement se fera lors de la remise des dossards au bas du stade de slalom du Linga. Les horaires seront communiqués par voie d'affichage et annonce de Radio-Châtel les jours précédant la course.
- La course sera, comme les années précédentes, dotée de coupes pour les trois premiers de chaque catégorie et de différents lots. Chaque concurrent des catégories "enfants" sera récompensé.
- Le bulletin d'inscription ci-dessous est à :
 - adresser à Mme J. VILTER, résidence "Les Tavaillons", 74390 CHATEL ;
 - ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'association à l'Office de tourisme (à gauche en entrant) ;**pour le lundi 14 février 2000 dernier délai.**

BULLETIN D'INSCRIPTION au 9^e TROPHÉE des RÉSIDENTS

RÉSIDENT NOM : Prénom :

N° d'adhérent : Résidence :

NOM	PRÉNOM	Sexe	Année nais.	Niveau de ski

Signature :

(voir au dos le bulletin de réservation pour le dîner de clôture)

7 août 1999 : sortie au lac et au barrage d'Émosson

L'excursion au barrage et au lac d'Émosson du 7 août 1999, inspirée lors de la réunion de l'A.A.R.C., n'a réuni que six personnes, toutes de l'immeuble "Les Tavaillons". Organisée par "Francis Sports", cette excursion s'est déroulée sous les meilleurs auspices avec un très beau temps, malgré des nuages en altitude.

Arrivés à la gare "Le Châtelard" dans le Valais, nous avons emprunté deux funiculaires et le train d'Émosson ; tout d'abord un funiculaire à deux cabines, accroché à la pente vertigineuse (87 %). Puis le train panoramique nous conduit du sommet du funiculaire au pied du barrage d'Émosson, par un tracé à flanc de coteau, offrant de magnifiques points de vue sur la grandiose chaîne du Mont-Blanc.

Enfin, le funiculaire "Minifunic" nous emmène du terminus du train au belvédère surplombant le lac et le barrage de trente mètres (altitude 1 970 m). Nous découvrons alors un paysage merveilleux sur le barrage : le lac et les sommets environnants.

La visite se poursuit par le barrage lui-même et sa galerie technique supérieure, située à l'intérieur du couronnement de l'ouvrage, servant à sa surveillance. Cette visite, guidée par un charmant guide, nous a permis d'en savoir plus sur la technique de construction des barrages en haute montagne.

Petit détour ensuite sur le site de la chapelle Notre-Dame des Neiges, avant de descendre dans la vallée austère de la route du col de la Forclaz afin de rejoindre le train touristique Chamonix-Martigny qui, à travers une descente très agréable dans de nombreux défilés et tunnels, nous mène à Martigny, où nous embarquons en minibus pour le retour à Châtel. Cette demi-journée nous a enchantés : le dépaysement garanti nous a fait vivre un beau moment de vacances à Châtel.

Les participants



Le fil neige du parking de Pré-la-Joux

SORTIE VALLÉE BLANCHE

Une sortie Vallée Blanche est organisée pour le week-end de Pâques (vendredi samedi ou dimanche selon la météo).

Prix (guide, montée, train, transport) :

- 620 F pour les skieurs ;
 - 390 F pour les non-skieurs ;
- (minimum sept personnes).

Inscription avec un chèque d'acompte de 200 F à libeller à l'ordre de l'Ecole de ski Francis Sports.

Renseignements au 04 50 81 32 51.



RÉSERVATION pour le DINER de CLOTURE

Un dîner de clôture sera organisé au restaurant

"LE SCHUSS"

à partir de 20 h 30

(repas à la carte, spécialités)



Pour permettre de donner un nombre approximatif de convives au restaurateur, nous prions les personnes intéressées de nous indiquer ci-dessous le nombre de participants :

NOM : Nombre de participants :

Stations : plus de peur que de mal !

Les stations n'ont pas été épargnées par la tempête qui a balayé le Chablais dimanche 26 décembre : dès 7 h, les pompiers étaient mobilisés afin de répondre aux nombreux appels. A Abondance, vingt-cinq toits d'habitation et sept greniers ont été endommagés, mais aucun blessé n'est à déplorer. A Châtel, les pompiers ont effectué douze interventions d'envergure. La principale a eu lieu à l'hôtel l'Escale Blanche, où quatorze employés et dix-sept clients ont dû être évacués et relogés. Sept toitures ont été endommagées, une petite ferme de la commune s'est même en partie disloquée. La route reliant Châtel à La Chapelle a été coupée par de nombreux arbres qui sont tombés.

Dans le domaine skiable, des télésièges ont déraillé, "mais tout le domaine était évidemment fermé" a indiqué M. Michel Girard, directeur du marketing et de la communication.

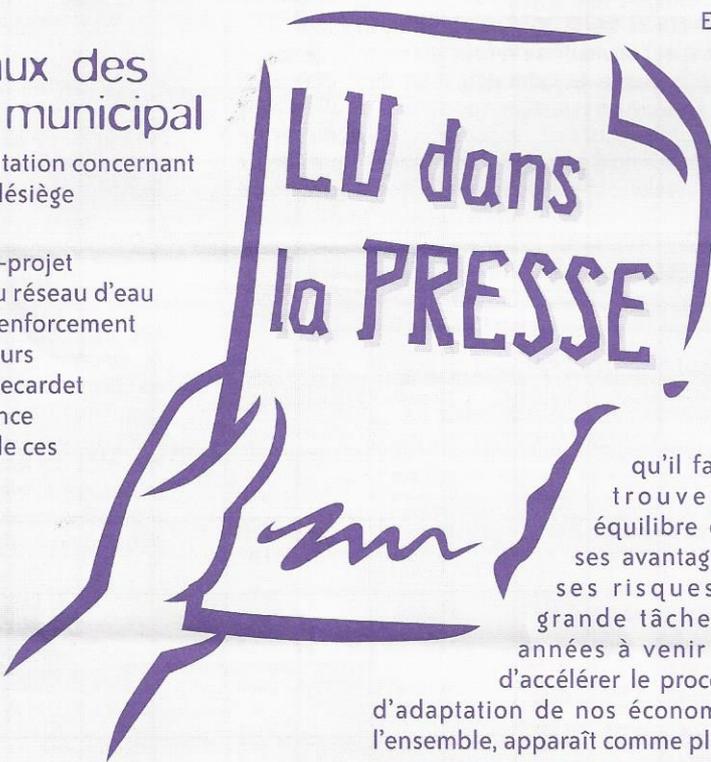
(Extrait d'un article du Dauphiné)



Le Val d'Abondance n'a pas été épargné, comme ici à La Chapelle

Extrait des travaux des élus du conseil municipal

- Approuvé le dossier de consultation concernant le projet de construction du télésiège débrayable de Cornebois.
- Approuvé les dossiers d'avant-projet concernant la réhabilitation du réseau d'eau potable des Ardoisières et le renforcement du réseau A.E.P. dans les secteurs des Freinets, du Boude et du Recardet et a sollicité une aide de l'Agence de l'eau pour le financement de ces opérations.
- A décidé de passer un marché négocié avec la société Satom à Monthey (Suisse) pour le traitement des déchets ménagers de la commune.
- A décidé de passer une convention avec France Télécom pour la dissimulation de réseaux sur le chemin des Ramines, s'agissant d'ouvrages communs avec des travaux hydrauliques et électriques.
- S'est prononcé en faveur de la dissolution du S.I.C.T.A. regroupant les communes d'Abondance, Châtel, Chevenoz, Vacheresse et Vinzier.
- A donné un accord de principe pour la participation au financement de l'impression d'un manuscrit du XVIII^e siècle, dont l'opération serait pilotée par l'Académie chablaisienne.



Conférence sur la mondialisation à l'heure de l'Europe

Elle a eu lieu le 27 décembre 1999, à la salle de la Châtelaine.

M. Jean-Louis Waché présente M. Georges Brondel, ingénieur, économiste de formation, directeur général honoraire à la Commission européenne, l'orateur de cette conférence.

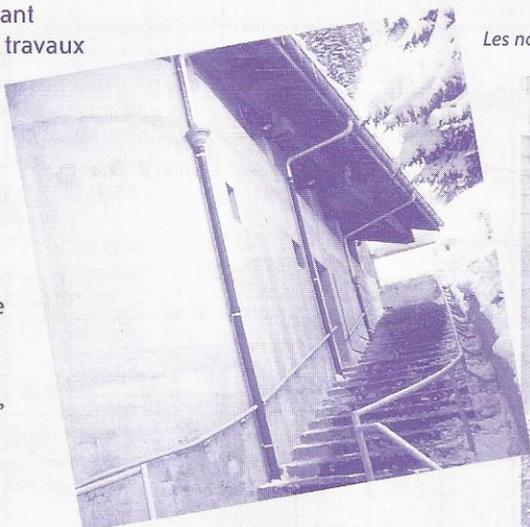
Devant une assemblée très intéressée par ce programme, M. Brondel a divisé son exposé en deux parties : la théorie et la pratique. Il estime que la mondialisation est inévitable et

qu'il faudra trouver un équilibre entre ses avantages et ses risques. La grande tâche des années à venir sera d'accélérer le processus

d'adaptation de nos économies à cette évolution qui, dans l'ensemble, apparaît comme plus favorable que dangereuse.



M. Brondel



Les nouveaux aménagements de la gare de Super-Châtel

